



# Intervention parlementaire

|                                    |                                            |
|------------------------------------|--------------------------------------------|
| N° de l'intervention :             | 099-2024                                   |
| Type d'intervention :              | Interpellation                             |
| Motion ayant valeur de directive : | <input type="checkbox"/>                   |
| N° d'affaire :                     | 2024.RRGR.145                              |
| Déposée le :                       | 14.05.2024                                 |
| Motion de groupe :                 | Non                                        |
| Motion de commission :             | Non                                        |
| Déposée par :                      | Widmer (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole) |
| Cosignataires :                    | 0                                          |
| Urgence demandée :                 | Oui                                        |
| Urgence accordée :                 | Oui 06.06.2024                             |
| N° d'ACE :                         | du                                         |
| Direction :                        | Chancellerie d'État                        |
| Classification :                   | -                                          |

**De quelles preuves le président du gouvernement dispose-t-il pour affirmer que le Concours Eurovision de la chanson est « totalement corrompu depuis des années » ? Et est-ce le Conseil-exécutif dans son ensemble qui ne souhaite pas que l'édition suivante se tienne à Berne, ou uniquement le directeur de la sécurité ?**

Peu après la victoire du Biennois Nemo lors de l'édition 2024 du Concours Eurovision de la chanson, le président du Conseil-exécutif Philippe Müller a publié le texte suivant sur la plateforme X :

*Un Suisse remporte le Concours Eurovision de la chanson, totalement corrompu depuis des années, et marqué cette année par de l'antisémitisme & des scènes de violences choquantes et des interventions policières. Et que font les journaux Tamedia, d'habitude si fiers de leur sens critique ? Ils sont totalement contaminés par l'euphorie !*  
👉 Eurovision, tiens-toi à l'écart de Berne ! [traduction<sup>1</sup>]

Personnellement, je partage avec beaucoup de Bernoises et de Bernois, de Suissesses et de Suisses, la joie que suscite la victoire d'un talent musical bernois au plus grand concours musical du monde. L'Eurovision est une manifestation de grande envergure, et il ne fait aucun doute que l'organiser représenterait un défi pour les villes du canton de Berne, aussi bien en matière d'infrastructures que sur le plan financier. Il n'en reste pas moins que l'Eurovision recèle un potentiel extraordinaire pour l'économie et le tourisme et offre ainsi une plateforme pour présenter la région-hôte sous son meilleur jour à l'ensemble du continent. La chaîne de création de valeur – et donc aussi le canton – profiterait énormément d'une telle manifestation.

Je redoute que le message – irréfléchi à mon avis – que le président du Conseil-exécutif a publié sur X pourrait avoir fermé bien des portes qu'il sera difficile de rouvrir, d'autant plus qu'il qualifie

<sup>1</sup> Philippe Müller auf X: „Schweizer gewinnt den seit Jahren durch & durch #korrupten #ESC. Dieses Jahr auch noch #antisemitisch geprägt & von schlimmen Gewaltereignissen mit Polizeieinsätzen begleitet. Und die sonst ach so „kritischen“ @Tamedia-Blätter? Spüren sich nicht mehr. 👉 ESC: Bleib' fern von Bern! <https://t.co/JAY46MqGD5>“ / X ([twitter.com](https://twitter.com))

publiquement l'Union européenne de Radio-Télévision (UER) de « totalement corrompue », sans fournir une quelconque preuve à cette affirmation.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif partage-t-il l'avis exprimé par son président dans le message en question, selon lequel l'UER et le Concours Eurovision sont « totalement corrompus » ? Si oui, quels sont les éléments étayant pareille affirmation ?
2. Le Conseil-exécutif partage-t-il le souhait exprimé par son président que l'édition 2025 de l'Eurovision (dont la tradition veut qu'il soit organisé par le pays de la personne lauréate de l'édition précédente) « se tienne à l'écart de Berne » ? Dans l'affirmative, comment ce souhait est-il motivé ?
3. Dans un message Instagram du canton de Berne<sup>2</sup>, celui-ci félicite Nemo de sa victoire et se dit fier. Le tweet du président du Conseil-exécutif est totalement en porte-à-faux avec ce message. Que peut-on dire sur cette contradiction sous l'angle de la collégialité ?
4. Chaque membre du gouvernement est-il libre de contredire l'avis officiel du gouvernement sur un réseau social ou de prendre position (de la sorte) avant qu'une décision officielle soit prise ? Existe-t-il des règles concernant les messages des membres du gouvernement sur les réseaux sociaux ? Existe-t-il un service chargé de coordonner les prises de position du gouvernement et celles exprimées à titre individuel par les membres de cet organe collégial ?
5. Vu les enjeux en matière de promotion du tourisme et de la place économique et les retombées économiques potentielles, le canton de Berne peut-il se permettre de refuser ne serait-ce que de réfléchir à l'organisation de l'Eurovision, et de qualifier d'emblée la manifestation d'indésirable ?
6. Le canton prévoit-il de rendre hommage de quelque manière que ce soit au Biennois Nemo, vainqueur du plus grand concours de musique au monde ?

Motivation de l'urgence : l'édition 2025 de l'Eurovision aura lieu dans une année déjà. Les villes-hôtes potentielles dans le canton de Berne et en Suisse doivent savoir aussi rapidement que possible à quelle attitude elles peuvent s'attendre de la part du gouvernement cantonal.

Destinataire  
– Grand Conseil

---

<sup>2</sup> <https://www.instagram.com/p/C62pe0yKpch/> sur le Account bern-berne